

FICHE DE POSTE

BAP : G

**Famille professionnelle : Patrimoine, logistique, prévention et restauration
Travaux et maintenance immobilière**

Emploi type : Technicien électricité

| | |
|--|--|
| Intitulé du poste et implantation | Technicien électricité – Service général IUT de Bourges (Université d'Orléans) |
| Mission principale, raison d'être ou finalité du poste | Le technicien électricité prépare et organise les travaux de modification, de maintenance et de dépannage des installations électriques. |
| Place du poste dans l'organisation | Affecté au sein du service général de l'IUT de Bourges |
| Contexte et spécificité | Implanté sur un site de 3,9 hectares, l'IUT de Bourges compte 18200 m ² de surfaces bâties. Edifié entre 1968 et 2001, il se compose de 7 constructions indépendantes. Il est éloigné de 110 kms du campus orléanais. <u>Sujétion particulière :</u> Astreinte (gardiennage du site et des installations techniques) |
| Missions du poste | <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la surveillance et contrôler l'état des installations électriques du site - Procéder ou faire procéder aux opérations de maintenance périodique et aux travaux. - Proposer des modifications dans un but d'optimisation des installations et des coûts - Appliquer et faire appliquer les règles d'hygiène et sécurité propres au domaine d'intervention. |
| Activités du poste | <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler l'état des installations et procéder aux opérations de maintenance périodique. - Tenir à jour l'ensemble des documents techniques de recollement des installations courants faibles (plan, notice technique, schémas, recettes...). - Assurer le suivi technique en lien avec le service informatique de l'architecture du réseau courant faible de la composante. - Diagnostiquer les pannes et effectuer les réparations. - Réaliser les travaux à partir d'un descriptif et des schémas. - Assurer l'interface et le suivi technique des prestations avec les entreprises intervenant sur site - Consigner, les installations électriques : cellules haute tension, armoires, TGBT. - Suivre l'évolution des techniques et normes du domaine |

| | |
|---|---|
| | <p>et maintenir à jour une documentation technique spécialisée.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire des choix techniques et faire établir les devis de matériels par les fournisseurs. - Assurer les visites réglementaires de surveillance et de sécurité. - Proposer des modifications dans un but d'optimisation des installations et de réduction de consommation d'énergie. |
| Principaux programmes, processus et calendrier annuel de travail du poste | Le calendrier est défini par le responsable « travaux-maintenance » en charge du service. |
| Coopérations et coordinations impératives avec d'autres postes | Le technicien « électricité » exerce son activité au sein du service général en lien avec le responsable « travaux et maintenance ». Il est appelé à travailler également en coopération avec le service informatique et réseaux et le correspondant hygiène et sécurité de l'IUT ainsi qu'avec les services centraux rattachés au Service immobilier et technique de l'Université d'Orléans. |
| Profil du poste | <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance générale de l'électricité haute tension – basse tension. - Connaissance générale des différentes techniques de mise en œuvre des composants et équipements (luminaires, câbles, tableaux, organes de protection ou de coupure,...). - Notions de base sur les normes et les techniques du dessin en bâtiment. - Connaissances sur les principes de protection contre les courants directs et indirects. - Connaissances de la réglementation en matière de sécurité concernant les établissements recevant du public (ERP). Savoir appliquer les règles de sécurité et utiliser les équipements de protection individuels en situation de travail. - Connaissance de la localisation et de la spécificité des différentes installations électriques en courant fort et courant faible de la composante. - Effectuer les calculs de dimensionnement des installations (section de câbles, nature des disjoncteurs, puissance installée). - Lire et interpréter des plans et des schémas électriques. - Utiliser les appareils de mesure et de contrôle. - Savoir communiquer avec l'équipe du service technique, et diriger un agent pour des travaux en binôme. - Respecter le planning d'intervention des travaux, lié à l'occupation des locaux par l'enseignement. - Savoir effectuer les gestes de premier secours. <p><u>Sujétions particulières :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Habilitation électrique basse et haute tension - Formation sauveteur secouriste du travail - Habilitation conduite chariot (type CACES) souhaitée |